

# Appel à candidature : Point Focal national FLEGT-Certification Projets FLEGT-IP / PPECF2

## Contexte

Le poste de point focal national FLEGT-Certification s'inscrit dans le cadre de 2 projets ayant des synergies importantes et des intérêts communs :

- le projet FLEGT-IP, financé par le FFEM et l'UE, et mis en œuvre par l'ATIBT
- et le projet PPECF2, financé par la KFW, et mis en œuvre par le consortium Eco-Consult / Oréade-Brèche

### • Le projet FLEGT-IP :

Depuis 2013 l'ATIBT met en œuvre le projet FLEGT-REDD (financé par le FFEM), auquel s'est joint en 2015 le projet FLEGT-IP (financé par l'UE). La durée des projets est prévue jusqu'à fin 2019, et compte parmi ses objectifs une amélioration de la participation du secteur privé de la filière bois au processus de négociation et la mise en œuvre de l'APV/FLEGT dans les pays du Bassin du Congo et en Côte d'Ivoire. Ils prévoient notamment de mieux connaître tous les acteurs du secteur privé, de renforcer leurs associations représentatives, et d'améliorer les moyens de communication pour mieux s'informer.

### • Le projet PPECF 2 :

Depuis son lancement en avril 2012, le **Programme de Promotion de l'Exploitation Certifiée des Forêts (PPECF)** œuvre pour l'accroissement des surfaces forestières certifiées dans le bassin du Congo, et l'amélioration des conditions d'exploitation pour la protection et l'utilisation rationnelles des ressources forestières. La seconde phase, le PPECF2 initié en 2017 et mis en œuvre par le consortium Eco Consult/Oréade Brèche, prévoit, outre un appui aux systèmes de certification FSC-PAFC/PEFC, un soutien plus marqué aux standards de certification de légalité pour engager pas à pas les entreprises vers une amélioration sensible, à différents niveaux, des pratiques forestières dans les pays du bassin du Congo.

Ensemble les deux projets renforcent l'implication du secteur privé de la filière bois dans ces deux processus que sont le Plan d'action FLEGT et la démarche de certification, en s'appuyant sur leurs synergies et complémentarité. Pour leur mise en œuvre dans les pays Cameroun, Congo, Gabon et la République Démocratique du Congo, nous cherchons des points focaux nationaux.

## Rôle du point focal national FLEGT-Certification et description du poste proposé

Le rôle général du point focal FLEGT/Certification sera **d'assurer la représentation des projets FLEGT-IP et PPECF auprès du secteur privé**, d'assister les syndicats pour coordonner la mise en œuvre des activités des deux projets au niveau national.

Il est basé au sein des associations professionnelles dans les pays cibles, qui sont partenaires des projets et qui sont responsables pour la coordination et la communication au niveau national. Il reçoit également de l'assistance technique de l'ATIBT et du consortium Eco-Consult/ Oréade-Brèche.

Il appuie les associations professionnelles dans :

- La gestion administrative des projets au niveau national (rapports) ;
- La coordination et/ou mise en œuvre des activités (réunions de sensibilisation FLEGT et certification, cartographie des acteurs et connaissance du secteur, accompagnement des sociétés pour la certification, organisation de formations, création de structures de communication, participation aux réunions et événements liés aux processus FLEGT et Certification, assistance logistique et organisationnelle pour l'expertise extérieur dans le cadre des réunions de concertation permettant de développer des positions communes de secteur privé) ;
- Le partage des informations au sujet de l'évolution du Plan d'Action FLEGT, notamment les processus APV/FLEGT et le RBUE, et de la certification.

- La participation aux réunions semestrielles des points focaux avec la Cellule de gestion du projet PPECF2 et l'ATIBT.

Le point focal se déplace régulièrement à l'intérieur du pays dans le cadre de la mise en œuvre des activités avec les sociétés forestières et industrielles.

#### **Profil recherché**

- Master of Sciences en foresterie et gestion des ressources naturelles ou équivalent.
- Minimum 5 ans d'expériences professionnelles, avec un minimum de 3 ans d'expériences récentes en Afrique centrale.
- Bonnes connaissances en aménagement et exploitation forestière, certification forestière, plan d'action FLEGT
- Bonnes capacités relationnelles avec les différentes parties prenantes et d'animation des outils de communication

#### **Lieu d'affectation du poste et moyens à disposition**

Le point focal national FLEGT-Certification sera abrité au sein de l'association professionnelle des pays cibles et pourra bénéficier de leurs infrastructures selon les conditions contractuelles.

#### **Durée du contrat**

La durée d'exercice point focal national FLEGT-Certification est de 2 ans, renouvelable pour 2 ans sous conditions.

#### **Rémunération**

La rémunération sera définie en conformité avec le profil et l'expérience du candidat.

-----

Pour plus d'information contacter : Caroline Duhesme et/ou Jacqueline Lardit-van de Pol